

AGRICULTURE/ ENVIRONNEMENT : La région réduit d'un tiers la surface vulnérable aux nitrates

La [PREFECTURE DE LA REGION MIDI-PYRENEES:173100009] / T : 05.34.45.36.66 (siège à Toulouse/31) a pris deux arrêtés à lami-mars, réduisant d'un tiers la taille des nouvelles zones où s'imposent de sévères mesures antipollution au nitrate, dans le bassin Adour-Garonne. Ce réaménagement fait suite aux protestations de la FNSEA, vis-à-vis du projet initial. La nouvelle carte ramène de 1.635 à 1.437 le nombre des nouvelles communes concernées et dans 524 de ces dernières, seule une partie du territoire sera classée en zone vulnérable, ce qui est impossible jusqu'ici. Au total, la surface nouvelle en zone vulnérable est inférieure de 36% au projet initial. www.midi-pyrenees.gouv.fr